

graviers de l'annexe du Muséum, puis le tracé de la rue Nicolas Houël. Des bittes de halage sont encore présentes.

Le projet de démolition

Le détail de ce projet figure dans l'annexe 12 du rapport de Bernard Larrourou remis le 10 février 2010 à la ministre des Universités, intitulé «Pour rénover l'enseignement supérieur parisien».

Ce projet au profit de l'université Paris III, prévoit, après la destruction de 10.000 m² de bâtiments de l'annexe dont la graineterie et l'orangerie, la construction de plusieurs bâtiments de 8 étages comptabilisant environ 43.000 m². Le projet a pour but d'accueillir et regrouper les quelque 14.700 étudiants de Paris III.

Monsieur Thierry Duclaux, directeur de l'EPAURIF (Établissement public d'aménagement universitaire de l'Île-de-France) auquel la construction a été confiée, a déclaré ce projet caduc lors de la réunion de quartier tenu à la mairie du 5^e arrondissement le 24 novembre 2011.

Cependant, les consultations et les appels d'offres se sont succédé depuis cette réunion sur la base des estimations énoncées dans le projet.

Notre action

L'association pour la Sauvegarde et la mise en valeur de l'Îlot Buffon-Poliveau et de ses abords, association régie par la loi de 1901 et constituée en octobre 2011, a pour objet de préserver ce site exceptionnel.

Elle condamne ce projet qu'elle juge incohérent et irresponsable. Elle œuvre à ce que cet espace soit totalement préservé et aménagé au profit du public et des chercheurs du Muséum, dans le respect des bâtiments d'intérêt général, de sa végétation et de sa faune. Elle veut empêcher à tout prix sa destruction par un bétonnage insensé.

Dans le but de protéger les constructions existantes, nous avons fait une demande d'inscription de l'orangerie et de la graineterie à l'Inventaire général du Patrimoine Culturel le 20 février 2012.

Afin de préserver l'intégrité de l'ensemble architectural, nous avons demandé également la conservation (a) du pavage reliant l'orangerie et la graineterie en une même entité, (b) du passage qui relie les bâtiments de l'îlot, fait de gros pavés en grès « Napoléon » aux joints enherbés et (c) du mur de clôture sur la rue N. Houël, d'Emmanuel Pontremoli.

Depuis plusieurs mois les personnels du Muséum s'opposent unanimement à ce projet et dénoncent l'amputation de leur potentiel de travail présent et à venir. Ils considèrent leur institution menacée, comme l'indique Philippe Taquet membre de l'Institut, professeur émérite au Muséum et directeur du Muséum de 1985 à 1990 dans une lettre publiée sur le Site de Défense de l'Îlot Buffon Poliveau (site créé par les personnels du Muséum).

Cet espace très particulier situé au cœur de Paris, où règne la paix des siècles passés, doit être conservé dans sa totalité, mis en valeur et rendu accessible au public, au moment même où la Ville de Paris entreprend la réalisation de parcours de biodiversité (4).

L'inscription de l'orangerie et de la graineterie à l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel assurerait la pérennité de ces témoins méconnus du développement de Paris, des techniques de construction et de l'architecture moderne, dans la continuité historique de l'ancien cours de la Bièvre.

Pr. David MACHOVER

Association pour la Sauvegarde et la
Mise en valeur de l'Îlot Buffon-Poliveau



LES SALONS DE JEUX AU PALAIS-ROYAL

Le jeu fait partie de l'Histoire, des dés jetés sur le sol aux jeux en ligne actuel, sans oublier la table royale. Louis XIV et Louis XV jouent tous les soirs. Aussi ignorer le jeu sous le règne de Louis XVI est difficile, car si le roi ne joue pas, la reine et les princes sont de redoutables joueurs. Le comte d'Artois, futur Charles X, perd en une nuit 800 000 livres et ose demander à son frère un million, pour faire la somme ronde !

La passion du jeu est indestructible. Trois vers de Regnard, dans le *Joueur*, sont à méditer :

Quiconque aime, aimera.

Et quiconque a joué, toujours joue, et jouera.

Certain Docteur l'a dit, ce n'est point menterie.

Toutes les classes sociales sont atteintes et Dussault dans son ouvrage, *La Passion du Jeu*, précise que « *cette passion s'est tellement emparée de toutes les classes, que nos bourgeois et nos marchandes rivalisent avec nos Financières ; quelques-unes ont des séances renommées* ».



Salon de jeu sous l'ancien régime (photo DR)

Mais pour les joueurs de qualité, la meilleure adresse, les galeries du Palais Royal ! Hors de la juridiction du lieutenant de police, et ce dès leur achèvement en 1784.